Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 21

Artikel: Sous un vieux portrait
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-205072

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

fére on *syndicat* quemet vo dite, eintre tî : lè courtene, lè petit tsiron de fèmé, lè crâo à lizé, lè z'ètrabllie et lè z'èbouèton à caïon, et quand lè qu'on sarâ syndiquà, rondzâ, gâ !

Oncora on mot et ie botso : Vo z'âi de que sarâi bin pllie san s'on no betâve lliein dâi z'ottô. Mà, on sè porte-te mau, âo quie? Mè ie su quemet Margotsard quand l'ètâi dèvant tsî li, que dèdzernâve dâi vilhie truffle por ein fère dâi novalle po lè mena à Lozena. Et pu vaitcé que passe lo mâidzo et que lâi dit dinse :

— Sède-vo, Margotsard, que n'è rein tant san d'avâi voutra courtena et principalameint voutré z'èbouèton drâi dèvant voutrè fenître ?

— Eh bin ! que lâi repond Margotsard, sè pas que vo dere : vaitcé bin dâi z'annâïe que clliau z'èbouèton sant iquie et n'é jamé zu on câïon de malâdo !

Atsî-vô, monsu lè conselié.

Po lo Syndicat de la bâosa :

Onna grocha courtena de Pantet-Nâ.

Pour copie conforme.

MARC A LOUIS.

Réclame artistique. — Aujourd'hui, samedi, se ferme une exposition des plus intéressantes, installée dans l'ancienne maison de Voltaire, au Grand-Chêne, à Lausanne, par MM. Georges Bridel et Cie, agents, pour notre canton, de la « Société internationale *Mono* ».

Relever par un peu d'art la banalité coutumière de certaine réclame, tel est le but que s'est proposé la Société « Mono » en éditant ses « cartes-réclame ». Elle y a pleinement réussi.

Chacune des cartes exposées a un cachet vraiment artistique, qui réjouit l'œil et le console de toutes les laideurs auxquelles la réclame — à part quelques rares exceptions — l'avait condamné. C'est un succès certain.

C'est une raison. — Un passant indigné de voir un quémandeur très valide lui tendre la main :

— Vous pourriez faire bien mieux que mendier, un gros et fort gaillard comme vous.

Lui, ironique :

— Ah! oui, n'est-ce pas, lâcher le certain pour l'incertain ?

— Ton frère a attaché une poêle à la queue du chat. C'est très méchant. Pourquoi n'as-tu pas empêché ton frère de faire ça ?

— Je ne pouvais pas, j'étais occupé.

— A quoi ?

— Je tenais le chat !

Deux assistants échangent leurs impressions sur un ténor amateur qui vient de chanter constamment à côté du ton :

— Et dire que voilà un garçon qui prétend avoir cent mille francs dans le gosier !

— En pièces fausses, alors !

L'habitude. — Un ancien juge, qui, dans ses vieux jours, avait pris les fonctions d'officier d'état civil, mariait l'autre jour deux jeunes gens.

Après avoir bien solennellement déclaré : « Au nom de la loi, vous êtes unis », il ajouta, sans plus réfléchir, par habitude :

— Vous avez trois jours pour vous pourvoir en appel.

DU TOUT LÉGER

On a lu dernièrement, dans les journaux, que trois élégantes Parisiennes avaient arboré aux tribunes de Longchamp, la robe directoire, très collante et fendue sur le côté. Mal leur en prit. Les quolibets, les rires, les huées même, les assaillirent à tel point qu'elles durent se faire accompagner chez elles par les agents de police, qui avaient grand peine, eux aussi, à ne pas céder à la joie générale.

Ce n'est point pourtant que nous soyons plus sages que nos bons aïeux. Mais décidément la robe directoire était trop extravagante, pour nos climats tout au moins.

A propos de la tentative malheureuse des trois Parisiennes, on a rappelé les hardiesses de certaines contemporaines du Directoire, en matière de costume. La belle madame Talien, entre autres, avait un faible pour les costumes légers, extra légers. Elle pouvait, il est vrai, se permettre cette périlleuse fantaisie.

On raconte qu'un jour où elle avait beaucoup de monde chez elle, on apporta à son adresse un carton sur lequel était cette inscription : « Parure pour madame ».

Croyant que c'était un élégant ajustement commandé à sa marchande de modes, elle s'empressa de le faire voir à la compagnie.

Elle ouvrit le carton et y trouva... une feuille de vigne.

Sous un vieux portrait.

La dame dont voici l'image
Sut jeindre, jusqu'à son trépas,
A l'honneur de passer pour sage,
Le plaisir de ne l'être pas.

Rien ne se perd.

Dans un moment de grand orage,
Sur un frêle et mince bateau,
Un petit crevé passant l'eau
Perdait déjà de son courage.

— Mon ami, dit-il au passeur,
Assurément, je n'ai pas peur ;
Mais avez-vous la connaissance
Qu'en une telle circonstance,
De ce vent le souffle importun
Vous ait fait perdre ici quelqu'un ?

— Du tout ! La semaine dernière,
Nicolas, mon cousin germain,
S'est laissé choir dans la rivière :
Je l'ai r'trouvé l'lendemain.

Petits présents. — Un président de tribunal disputait sur un fait avec un avocat, homme de beaucoup d'amour-propre et de mince mérite.

A la suite de plusieurs raisonnements débités avec chaleur, l'avocat s'écria :

— M. le président, si cela n'est pas comme je vous dis, je vous donne ma tête.

— Donnez, fit le président, les petits cadeaux entretiennent l'amitié.

Opéra. — Ce soir, le *Barbier de Séville*, l'immortel chef-d'œuvre de Rossini, dont il ne sera donné qu'une seule représentation.

Demain, dimanche, à la demande de très nombreuses personnes, deuxième du *Jongleur de Notre-Dame*, de Massenet, un miracle en trois actes, tout de poésie et de sentiment. Interprétation et mise en scène admirables. Pour compléter le spectacle, les *Noces de Jeannette*, le délicieux opéra de Victor Massé, avec Mlle De Perre et M. François comme interprètes.

Lumen. — Elégance, confort, sécurité, agrément, tels sont les éléments principaux du succès du théâtre *Lumen*, où, chaque soir, se presse un public nombreux.

Après-demain, lundi, une conférence en langue allemande y sera faite par M. le Dr phil. B. Schapire, de Berlin, sur ce sujet ; « Londres ; luxe et misère d'une cité de sept millions d'habitants ». 140 projections lumineuses illustreront l'exposé du conférencier.

Lausanne-Signal. — Le rapport de la Compagnie du Lausanne-Signal annonce une bonne nouvelle : on va enfin transformer en jardin public la place du Vallon, d'une désolante aridité. Et puisque nous en parlons, constatons le succès croissant de notre petit chemin de fer du Signal, de plus en plus apprécié.

L'horloger me semble être l'homme de la situation ; il écrit bien et s'exprime avec élégance. Quand on pivote des engrenages, on doit pouvoir faire marcher sans grincements les rouages ci-dessus mentionnés. Je vais le trouver, lui explique la situation, mes vues et mes espérances.

— Parfait, monsieur Lancelin, répond-il visiblement flatté, je suis à vous ; cela marchera tout seul. Ah ! si tous les propriétaires vous ressemblaient, il n'y aurait plus de mécontents. Et quant à l'entretien de la maison, monsieur peut dormir sur ses deux oreilles, j'y aurai bon œil. Dois-je prévenir les autres locataires ?

— Je le ferai moi-même ; ce sera bien plus correct.

— Comme monsieur voudra ; je lui suis tout dévoué.

Je remets à Letourneur, ainsi se nomme le brave horloger, un carnet contenant le prix des loyers, avec la date des échéances, et m'en retourne enchanté de ma petite combinaison. Un instant j'avais eu l'idée d'aller en personne l'annoncer aux locataires, mais j'y renonçai vite. J'aurais pu paraître leur faire une grâce pour forcer moi-même l'expression de leur reconnaissance. On ne doit humilier personne ; que la main gauche ne sache pas ce que fait la main droite... Je leur écrivis en leur marquant un post-scriptum que je n'attendais aucune réponse.

Naïveté sublime ! Par retour du courrier m'arrive le poulet suivant :

« Monsieur,

» Je ne puis laisser passer sans réponse votre communication de hier. Les Letourneur m'étant socialement, et de toutes façons, très inférieurs, jamais je ne leur reconnaîtrai aucun droit de préséance sur moi. C'est vous dire que je ne m'adresserai à eux en aucune circonstance, et quant aux termes je vous les enverrai par mandats, port à votre charge. » Votre locataire,

» Olympe BARBIZON. »

Au fond je m'y attendais bien un peu, mais une hirondelle — et quelle hirondelle ! — ne fait pas le printemps... Elevez des comtesses, il vous en reste toujours quelque chose. Les autres comprendront mieux.

Deux mois se passent, en effet, pendant lesquels je n'entends plus parler de mon immeuble, et d'aise je me frotte les mains.

Je ne me les frottai pas longtemps. Voici venir mesdames Rabot et Feuillu — la vigneronne — en députation solennelle pour, au nom de tous, protester contre les agissements des Letourneur. Lui seul, il est vrai, serait encore supportable, mais la femme est tout à fait, et de plus en plus, impossible. Depuis que son mari a les pleins pouvoirs du propriétaire, madame se donne des airs, se mêle de faire des observations à chacun, gourmande les enfants tout en tolérant des siens toutes les polissonneries que leur suggère le malin esprit. Eux-mêmes — les pires vauriens de Saint-Marin — le prennent de haut, tranchent du grand seigneur, et l'aîné, hier encore, a donné un grand soufflet au petit Rabot, qui lui soutenait qu'un horloger n'est pas plus qu'un menuisier... Monsieur, qui a eu bien tort de remettre ses affaires à Letourneur, est humblement engagé à les lui reprendre ; on ne peut accepter une semblable tutelle de gens qui ne valent pas mieux que vous et qui, au surplus, ne mettent jamais les pieds à l'église...

. . . . . .

Qu'il me soit permis d'abréger ; ces souvenirs m'attristent. Au bout d'un an, j'avais mécontenté tout le monde, déchaîné la guerre — la guerre de Trente ans continuant après le traité de Westphalie. — Je m'étais donné l'air d'un imbécile ; j'avais accumulé sur ma tête chauve les malédictions de la veuve et de l'orphelin ; j'avais dépensé en réparations plus que mon immeuble ne rapporte...

Je retournai trouver M. Mauvert, le priant humblement de reprendre la gérance de ma propriété. Il m'accueillit sans rire, ce dont je lui sus un gré infini, et je sortis de Saint-Marin en secouant contre la borne frontière de la commune la poussière de mes souliers. Je dors maintenant sans rêver de la Gentil ni de la Fanton ; je fume ma pipe en repos. La question sociale se résoudra sans moi, et sur ma porte on lit, en très petites lettres : LANCELIN, — tout court.

FIN

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.